



CDAS 13 octobre 2016

Le CDAS a eu lieu dans la salle de réunion rue Lavazière à Albi. Il s'agissait du premier Conseil Départemental d'Action Sociale avec le nouveau Directeur départemental des finances publiques du Tarn, Thierry Galvain, qui prenait aussi la fonction de président du CDAS.

Le premier point était l'approbation des procès-verbaux des CDAS du 15 juin 2016. Il n'y a pas eu d'objection.

Nous avons poursuivi sur les Crédits d'Actions Locales (CAL) 2016. Pour l'arbre de Noël, des chèques cadeaux complémentaires seront proposés pour la tranche d'âge des 16 ans. Il a été décidé de porter les chèques cadeaux à une valeur de 40€.

Concernant la mise en place de l'action sociale pour du soutien scolaire, le délégué des services sociaux s'est renseigné auprès d'autres départements, notamment la Corrèze, du taux de satisfaction concernant « prof express ». Celui-ci semble donner entière satisfaction. Il est alloué, pour le CAL 2016, la somme de 363€. Les codes d'accès doivent être diffusés dès le lundi 17 octobre par mail.

A ce jour, le CAL 2016 présentait des crédits disponibles. Il a été proposé par la délégation l'achat d'une table et des chaises pour le restaurant administratif d'Albi comme il avait été demandé lors des précédents CDAS.

L'assistante sociale, a demandé si une partie de cette somme ne pourrait pas être utilisée pour certaines familles en difficultés pour les aider dans l'achat de licences sportives, ou dans l'achat de matériels pour la pratique d'activités sportives ou culturelles des enfants. Après discussion, le moyen le plus simple et rapide pour répondre à ce besoin a été de décider de commander des chèques cadeaux et de les distribuer en aide à ces familles avant la fin de l'année.

FO s'inscrit totalement dans ces actions de soutien en faveur des collègues rencontrant des difficultés. FO a apporté son soutien à cette aide. Il sera fait un bilan afin d'affiner notre réflexion et rendre cette action la plus utile et efficace possible pour ceux qui auraient besoin d'être épaulés.

Concernant la table pour le restaurant, un devis sera fait et la décision de cet achat sera prise ultérieurement.

Pour le CAL 2017, il devrait être sensiblement identique à celui de cette année. Pour les actifs, il serait proposé deux sorties : une à la cité de l'espace à Toulouse, à Rocamadour ou au village gaulois.

Pour les retraités, la sortie se ferait à l'Aeroscopia (musée de l'aéronautique) à Toulouse.

Des remises à niveau du code de la route pourront être proposées en 2017 aux retraités et aux actifs. C'est une action gratuite, seul le prix du repas serait à prendre en charge.

Nous avons continué la séance par des informations générales sur l'ALPAF, l'EPAF, et la restauration.

Le bilan des colonies pour le département du Tarn est stable avec un total de 78 enfants pour 2016 (81 en 2015). Carole Rossetti nous a informé que la durée des séjours avait été réduite à 17 jours.

Concernant les demandes de prêts, les chiffres sont stables sur l'ensemble du territoire. Cependant en centrale il a été souligné une surcharge de travail, car beaucoup de dossiers déposés par l'ensemble des délégations présentent des pièces manquantes. Cela n'était pas le cas avant, grâce à la qualité du travail effectué par les agents de l'action sociale de tous les départements et du nôtre en particulier.

En questions diverses, la délégation a informé le CDAS que les demandes pour les chèques vacances se feront par internet.

La mise en place des tickets restaurants dématérialisés sera mise en place début 2017 avec Natexis Intertitre.

Au rang des mauvaises nouvelles, la CAP des Douanes a entériné la mutation des huit agents qui iront sur le site de Blagnac. Les douanes fermeront définitivement le 1er janvier 2017 leur bureau à Albi.

FO est solidaire avec tous les agents mutés, et s'oppose, bien entendu, à cette fermeture.

Vos représentants FO présents à ce CDAS : Jean-François MAUREL et Christelle SUAU